

Licence Théologie catholique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Théologie catholique. 2017, Université de Lorraine.
hceres-02026950

HAL Id: hceres-02026950

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026950>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Théologie catholique

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Théologie catholique* prend sa place au sein du Centre autonome d'enseignement de pédagogie religieuse (CAEPR) qui fonctionne comme un département de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales de Metz. Elle est le fruit d'une convention internationale entre le Saint-Siège et l'État français, signée à Rome le 25 mai 1974. La formation est généraliste et pluridisciplinaire en proposant sur trois ans une présentation des différentes disciplines composant le cursus de la théologie catholique (théologie systématique, éthique, études bibliques, histoire, philosophie, sciences des religions et pédagogie de l'enseignement religieux), ainsi que des langues vivantes et de la méthodologie universitaire.

Ouverte à la formation continue, cette licence peut déboucher sur une poursuite d'études en master de théologie.

Analyse

Objectifs
La formation vise à développer une approche critique et complète d'un ensemble très vaste de disciplines théologiques : théologie fondamentale, systématique et pratique, sciences bibliques, philosophie, histoire de l'Église, éthique, sciences humaines. Cet éventail pourrait laisser craindre un certain émiettement, si, de fait, on ne voyait se dessiner clairement une cohérence de ces diverses disciplines (langues vivantes mises à part) vers l'étude critique d'un seul objet : la compréhension du fait religieux et particulièrement du catholicisme. La plupart des enseignements, même non théologiques comme la philosophie, sont donnés par des enseignants en théologie en vue de favoriser l'articulation entre société et religion et ainsi permettre une appréhension du fait religieux dans la culture contemporaine française.
Organisation
Le souci d'une progression tout au long des six semestres dans les acquis sur les trois ans est décisif en respectant à la fois une priorité dans le champ thématique (christologie, évangiles) puis historique (Pères de l'Église, pensée antique et médiévale) et méthodologique avant d'aborder les grands traités dogmatiques et les interprétations contemporaines et la théologie pratique. La structure de la formation est parfaitement claire. Un tronc commun, quatre unités d'enseignement (UE) d'ouverture et une UE libre, et une spécialisation progressive, toujours délicate dans de telles disciplines.

Positionnement dans l'environnement
<p>La spécificité de cet enseignement en théologie catholique en France qui n'a d'équivalent qu'à Strasbourg crée des relations entre les instances de formation propre à l'Église catholique et celles de l'État français. Cette formation permet à des étudiants d'autres facultés de recevoir une formation religieuse critique et universitaire validante. Des liens sont actualisés avec le diocèse de Metz mais également avec des associations culturelles sur lesquelles cependant le dossier ne donne aucune information. La bonne intégration dans le collégium Sciences humaines et sociales (SHS) est vantée, mais la licence n'en donne pas un reflet si probant : peu de collègues d'autres sections que la section 76 (théologie catholique) du Conseil national des universités (à part peut-être les sections d'histoire) interviennent. Les passerelles de ce point de vue gagneraient sans doute à être multipliées.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe permanente de formation est peu nombreuse (neuf permanents : trois professeurs des universités et six maîtres de conférences ; trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche). Les enseignants se réunissent une fois par semestre. Le recours à un nombre important d'enseignants vacataires (16 membres extérieurs), issus d'établissements avec lesquels les collaborations s'imposent, est donc compréhensible.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs se caractérisent par leur stabilité avec une légère augmentation bien que dans des chiffres faibles (52 inscrits en 2014) au vu d'autres disciplines des sciences humaines. La présentation ne gagne rien à laisser penser qu'elle pourrait attirer des néo-bacheliers qui, dans les faits, sont rarissimes. Les chiffres montrent clairement que cette formation est plutôt choisie par des étudiants en formation continue. Il est parfaitement légitime que des laïcs ou des clercs, engagés dans leur foi et qui ont une profession, veuillent l'approfondir via une formation universitaire de qualité, pour offrir leurs services ensuite dans les diverses instances religieuses d'enseignement. Les taux de réussite par année, assez bas, sont le reflet d'une politique de formation continue : les étudiants y progressent à leur rythme, qui peut excéder les trois années. C'est cependant une situation qui rend peu visibles les taux de réussite réels, sauf si l'on regarde la réussite au bout du cursus (92,6 % en 2014). Il faut sans doute, de fait, revoir dans ce sens le projet de développement de cette licence. La question du débouché professionnel est assez spécifique : soit parce que la formation est suivie par un étudiant qui a une promesse ferme d'emploi, soit parce qu'il n'en recherche pas dans ce secteur.</p>
Place de la recherche
<p>Cette formation de licence est très généraliste et ne peut que le rester au vu de l'ampleur du corpus à couvrir. L'ouverture des étudiants à la recherche échappe donc à cette formation.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Étant largement ouverte à la formation continue, le problème ne se pose pas réellement, la plupart des étudiants sont déjà insérés dans la vie professionnelle. En revanche, dans l'optique éventuelle, d'une ouverture plus grande sur des néo-bacheliers, le dossier devient insuffisant.</p>
Place des projets et des stages
<p>Un stage optionnel est proposé, mais les modalités du suivi et de la validation ne sont pas claires. Dans la perspective d'une formation continue, dans le contexte de recrutement de professeurs de religion, le dispositif est satisfaisant : cours intensif en début de cursus en langue ancienne (peut-être insuffisant cependant), suivi personnalisé des étudiants, et enseignement à distance.</p>

Place de l'international
<p>Une convention avec l'Université dominicaine internationale (DOMUNI) permet l'accueil d'étudiants étrangers, mais on ne sait pas combien exactement (« un bon nombre » ce qui, sur les faibles effectifs, ne donne pas beaucoup d'information). Cela dit, les tableaux des effectifs font état d'une dizaine d'étudiants accueillis, avec DOMUNI mais également avec la Belgique et le Luxembourg (mais aucun accord formalisé). Aucun accord ERASMUS, ce qui, pour une formation continue, est parfaitement compréhensible.</p> <p>Enseignement en langues correct : 12 heures au premier semestre (S1), 18 heures au deuxième semestre (S2) puis 24 heures du troisième semestre au sixième semestre (S3-S6). Langue au choix.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>On doute de l'opportunité voire de la réalité des passerelles évoquées entre la théologie et les autres disciplines de l'UFR, pour les raisons déjà données.</p> <p>Le reste est fort satisfaisant.</p> <p>Les faibles effectifs permettent un suivi individualisé des étudiants et l'accueil d'étudiants handicapés. Il est possible de suivre une validation des acquis de l'expérience - VAE (mais on ne sait pas selon quelle procédure) et des cours via internet.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Certificat informatique et internet (C2i) et cours sont intégralement disponibles en formation à distance depuis 2013. Une formation à l'informatique est prévue en première année. Les liens avec le portail Arche et DOMUNI permettent une poursuite et un élargissement des acquis par un enseignement sur internet.</p>
Evaluation des étudiants
<p>La présentation des examens est claire et montre le souci de l'équilibre entre contrôle continu, examen final, validation de l'ensemble des unités d'enseignement (UE) pour obtenir le diplôme de licence. Les jurys composés sont des titulaires et responsables d'année. La notion de contrôle continu gagnerait cependant à être définie plus nettement.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La fiche de l'annexe descriptive au diplôme (ADD) est absente du dossier, les informations ne sont pas fournies.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi est assuré par l'Observatoire de la vie universitaire de l'Université (OVU), qui a fourni manifestement un gros effort de ce point de vue avec cependant des limites soulignées par le dossier proposé : l'OVU ne propose pas de suivi des étudiants au-delà de 28 ans, ce qui, pour une telle formation, se révèle un handicap. Si le dossier souligne cette limite, il ne propose rien pour compléter les informations de l'Observatoire.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement relève du niveau collegium SHS.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La cohérence entre la multiplicité des points de vue disciplinaires.
- Enseignement adapté avec un suivi personnalisé des étudiants.

Points faibles :

- Peu d'ouverture réelle aux néo-bacheliers.
- Peu de lisibilité des débouchés professionnels.

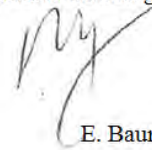
Avis global et recommandations :

Cette formation gagnerait à pouvoir assumer sa très grande spécificité pour en faire un carrefour pluridisciplinaire de problématisations de grandes questions de la société liées au fait religieux et au patrimoine de pensée catholique (notamment celles de la laïcité, du témoignage de la foi, de l'art chrétien, etc.) dans le cadre d'une ouverture résolue à la formation continue et à des passerelles avec d'autres formations.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner